



Cacul de plus value par notaire

Par didierdidier

bonjour

je suis propriétaire d'une boutique (artisan) avec les murs(un appartement au dessus innocupé)depuis 21 ans.

elle est en vente et mon notaire m'a annoncé 38% de plus value sur la vente!!! (60000? de plus value sur 150000? de prix de vente)

est-ce une erreur, n'y a t-il pas un abattement?

merci